

Samedi 10 mars 2012

Mme Poirrier  
Enseignante spécialisée itinérante  
Circonscription Le Mans 4  
Poste administratif Conlie

à Mr Emmanuel Roy  
Directeur académique des services de l'Éducation Nationale  
Inspection académique de la Sarthe  
34 rue Chanzy  
72071 Le Mans Cedex 9  
s/c de Mr Goupil, IEN Le Mans 4

Objet :  
Lettre d'alerte

Monsieur Le Directeur,

Je suis femme d'un fonctionnaire de l'entreprise France Télécom devenue depuis Orange. Dans les années 2000, j'ai assisté, impuissante, à une forme de management très violente. En effet, cette entreprise a nié l'identité humaine de son personnel en le nommant « moyen utilisé » dans les circulaires et documents internes. Ces personnes étant devenues des objets, les managers les ont à leur gré, positionnés sur des postes ne correspondant pas à leurs compétences (technicien devenant commercial, ouvrier travaillant sur une centrale d'appels etc...) en niant leur identité professionnelle. Puis les responsables n'ont donné aucun travail à certaines personnes (placard) et ont joué aux chaises musicales avec d'autres (5 mutations en 5 ans). Ce management violent a eu des conséquences dramatiques qui sont allées de personnel en dépression aux suicides de dizaines d'employés. Depuis, la société française a découvert ces méthodes agressives. Elle les a condamnées, le chef d'entreprise a été remercié et plusieurs managers, plus de 10 ans plus tard, rendent encore compte de leurs actes devant les tribunaux français à des familles endeuillées.

Aussi est-ce avec inquiétude, que je vois cette même méthode violente utilisée par l'Éducation Nationale dans la Sarthe, département où je travaille.

En effet, comment comprendre le remplacement du titre « enseignant spécialisé Maître E » par celui de « Professeur des écoles Maître E » en supprimant le terme spécialisé, sinon par la négation de son identité professionnelle.

Comment comprendre la volonté d'affecter à mi-temps les Maîtres E sur une classe ordinaire et un poste spécialisé, sinon en niant leurs compétences spécifiques face au élèves en difficulté.

Comment comprendre le traitement inéquitable face à une mesure de carte scolaire, qui ne permet pas à un Maître E de bénéficier de points de bonification comme un enseignant de classe ordinaire, sinon comme un début de harcèlement.

Comment comprendre l'interdiction faite aux Maîtres E de postuler sur un poste précis mais sur une circonscription puis d'être affectés, tels des pions sur des postes choisis par l'Inspecteur de cette circonscription, sinon en niant la liberté de désir et de choix de ce personnel et en le considérant donc comme un objet.

Cette méthode ressemble tellement à celle employée par l'entreprise France Télécom, que je veux vous alerter, Mr Le Directeur, sur les conséquences désastreuses de cette forme de management. En effet certaines commencent à se faire sentir à travers des Maîtres E qui ont perdu le sommeil, d'autres qui suivent un traitement anti-dépresseur et d'autres encore qui s'écroulent en pleurs dans des réunions ou seuls sur leur lieu de travail.

Faudra-t-il attendre une conséquence dramatique comme un suicide pour que l'Education Nationale comprenne que son personnel est composé d'hommes et de femmes ayant des émotions, des compétences, de la volonté et une liberté reconnue à tout être humain.

Dans 2 ans, au plus tard, je ne ferai plus partie des membres actifs de l'Education Nationale que j'aurai servie pendant presque 40 ans, mais je ne peux plus me taire et laisser les mêmes causes produire peut-être les mêmes effets.

Mr Le Directeur, j'ai fait ce que ma conscience me dictait, je vous ai alerté. Ainsi personne ne pourra dire qu'il ne savait pas.

Mon devoir étant fait et ma conscience en paix, recevez, Mr Le Directeur, les respectueuses salutations d'une fonctionnaire de l'Education Nationale très inquiète.